

Principes d'intelligence artificielle responsable

Trane Technologies ("Trane"), ainsi que l'ensemble de ses sociétés affiliées, exerce ses activités conformément à son cadre de gouvernance d'entreprise en matière d'éthique, de gestion des risques et d'intelligence artificielle. En conséquence, les présents principes relatifs à l'IA responsable ont pour objet de fournir des orientations pratiques et opérationnelles encadrant le développement et le déploiement internes des systèmes d'IA.

Le présent document énonce les principes de gouvernance applicables à l'IA responsable ainsi que les fondements éthiques qui encadrent la conception, le développement, le déploiement et l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle au sein de Trane Technologies. Il établit un cadre commun destiné à favoriser des pratiques en matière d'IA qui soient cohérentes, responsables et axées sur la gestion des risques.

En tout temps, le développement et le déploiement des systèmes d'IA doivent être conformes au Code de conduite de Trane Technologies, à l'ensemble des politiques pertinentes de l'entreprise, à ses contrôles internes, à son système d'exploitation ainsi qu'à ses lignes directrices organisationnelles.

Principes d'intelligence artificielle responsable

Les principes généraux qui suivent exposent l'approche adoptée par Trane Technologies en matière de conception et d'utilisation responsables des systèmes d'IA. Conjugués aux autres politiques, lignes directrices et processus internes, ils visent à éclairer la prise de décision dans les contextes techniques, opérationnels et liés aux produits.

Légalité et usage responsable

Les systèmes d'IA sont développés et déployés d'une manière conforme aux exigences juridiques applicables et aux pratiques commerciales responsables, en tenant compte notamment des impératifs de sécurité, de cybersécurité, de propriété intellectuelle et des obligations contractuelles. Cela comprend une formation appropriée portant sur l'usage responsable, les principes, le développement et le déploiement de l'IA. Certains cas d'utilisation de l'IA sont expressément interdits, y compris, sans s'y limiter, les systèmes conçus pour manipuler le comportement humain au moyen de procédés trompeurs, les systèmes qui évaluent ou classent les personnes au moyen d'une notation sociale, ainsi que tout autre usage prohibé par le droit applicable, notamment par le Règlement européen sur l'intelligence artificielle (« EU AI Act ») et toute autre législation applicable. Ces restrictions sont énoncées dans les politiques et lignes directrices internes de Trane Technologies et s'imposent à l'ensemble des employés, entrepreneurs et partenaires tiers.

Limitation de la finalité et prise en compte du contexte

Les systèmes d'IA sont développés et déployés exclusivement à des fins commerciales définies et légitimes. Ils ne doivent pas être réaffectés à des usages non connexes ou non autorisés et sont évalués au regard de leur contexte opérationnel ainsi que des résultats poursuivis, conformément aux politiques internes applicables.

Supervision et contrôle humains

Les systèmes d'IA développés et déployés par Trane Technologies font l'objet d'une supervision humaine appropriée, proportionnée à leur fonction et à leur profil de risque. Cette supervision vise non seulement à prévoir des mécanismes d'intervention, mais également à garantir que le comportement des systèmes d'IA soit compris, remis en question et contextualisé par les personnes responsables de leur exploitation. Les systèmes d'IA ne sont pas autorisés à exécuter, de manière autonome, des actions irréversibles à fort enjeu sans une étape définie d'approbation humaine.

Transparence et explicabilité

Trane Technologies s'engage à faire preuve de transparence dans son recours aux systèmes d'IA. Les personnes qui interagissent avec des produits, des services ou des processus intégrant l'IA sont informées de l'intervention de celle-ci. Trane Technologies ne présente pas les systèmes d'IA comme étant humains auprès des personnes qui interagissent avec eux. Les résultats produits par des systèmes d'IA utilisés dans des contextes orientés vers la clientèle ou susceptibles d'avoir une incidence sur les droits sont accompagnés d'une communication appropriée quant à leur nature générée par l'IA ainsi qu'aux limites qui leur sont applicables.

Sécurité, robustesse et fiabilité

Les systèmes d'IA développés par Trane Technologies sont conçus de manière à fonctionner de façon fiable dans les paramètres prévus. Des mesures raisonnables sont mises en œuvre afin de prévenir, de détecter et d'atténuer les erreurs significatives, la dégradation des performances et les résultats imprévus tout au long du cycle de vie de l'IA.

Protection des données, sécurité et intégrité

Les systèmes d'IA développés et déployés par Trane Technologies traitent les données personnelles et sensibles conformément aux lois applicables en matière de protection des données et aux politiques internes de confidentialité. Ils font l'objet d'évaluations et d'examens visant à déterminer les contrôles techniques et organisationnels appropriés destinés à protéger la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des systèmes et des données, ainsi qu'à prévenir tout accès non autorisé, toute utilisation abusive ou toute compromission.

Classification des risques

Les systèmes d'IA développés, déployés ou acquis par Trane Technologies sont assujettis à une gouvernance fondée sur leur classification des risques, telle qu'établie par les lois applicables et les politiques internes. Trane Technologies procédera aux évaluations d'impact et des risques appropriées afin de cerner, d'évaluer et de documenter de manière raisonnable les risques techniques, opérationnels,



éthiques et autres, et mettra en œuvre, lorsque requis, des mesures d'atténuation conformément à ses politiques et processus internes.

Considérations en matière d'éthique, de biais et de préjudices

Trane Technologies s'engage à cerner et à atténuer les biais au sein de l'ensemble de son portefeuille d'IA de façon continue, et non uniquement au moment du déploiement initial. À l'égard des systèmes susceptibles d'évaluer, de profiler ou d'avoir une incidence différenciée sur des personnes ou des groupes — y compris tout système classé à haut risque en vertu du droit applicable — des évaluations des biais, des considérations éthiques et des préjudices seront réalisées et documentées avant le développement ou le déploiement.

Responsabilisation et surveillance

Conformément aux politiques et processus internes, des responsabilités claires et des mécanismes de reddition de comptes sont établis au sein de Trane Technologies à des fins de surveillance, y compris, selon le cas, la vérification des systèmes d'IA, l'approbation du développement et du déploiement, la surveillance continue, la réponse aux incidents et le maintien de la documentation.